



Nos finances - Bilan 2025

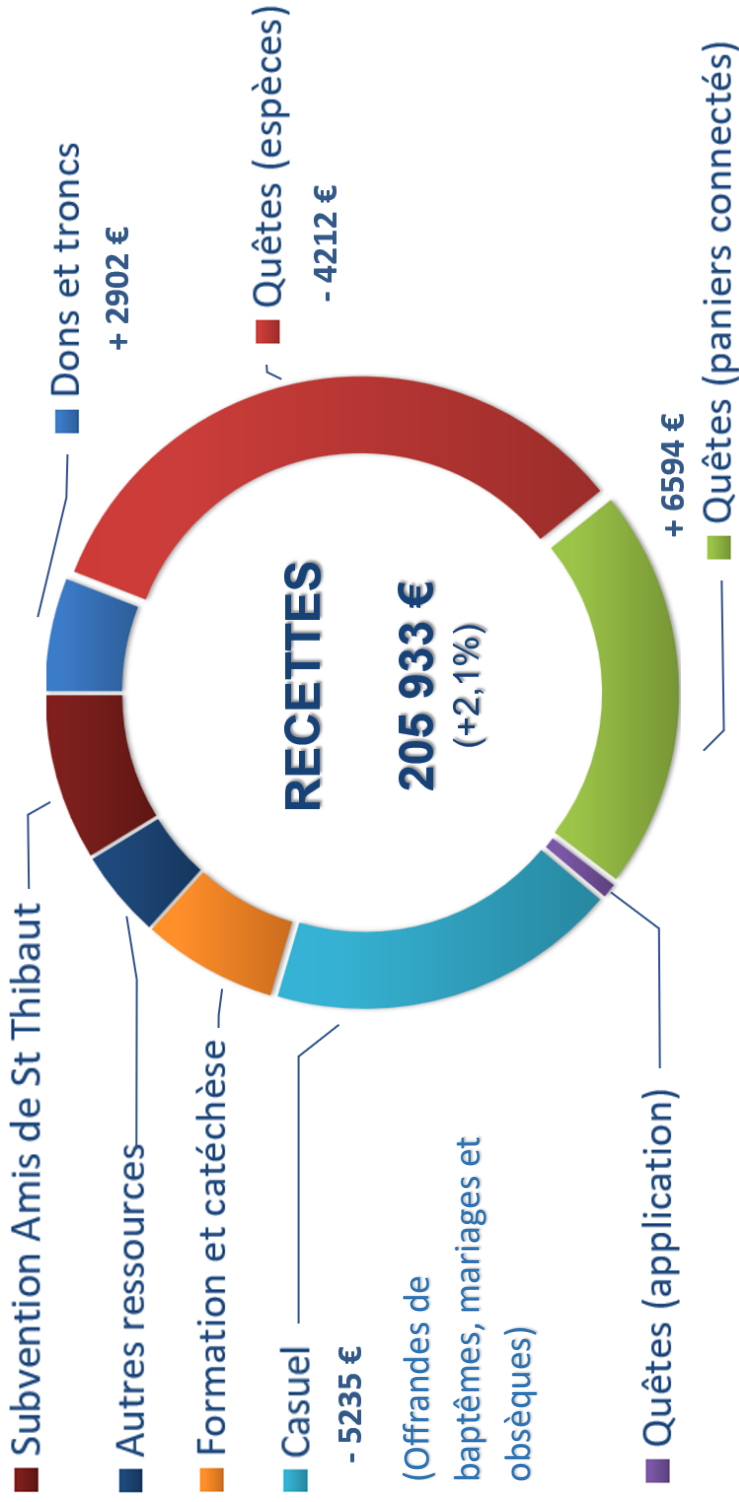
Le Conseil Paroissial aux Affaires Economiques (CPAE), veille à la bonne gestion économique du groupement paroissial. Il est composé de 8 bénévoles et du curé. Comme chaque année, après réception du quitus en avril, nous vous présentons les résultats de l'année 2025

Voici quelques faits marquants :

- À Saint-Thibaut, le chantier accessibilité PMR de l'église est toujours d'actualité, mais encore repoussé car le projet envisagé est devenu trop couteux.
- À Saint-Vigor, les travaux du presbytère ont été réalisés pour améliorer l'habitat de nos prêtres. Pour l'église, un projet de réduction des consommations de gaz a été mené, en optimisant le pilotage du chauffage, en accord avec la mairie.
- Après une belle année de jubilé en 2024, les dépenses d'activités pastorales sont revenues à un niveau habituel.
- Grâce à votre générosité sans cesse renouvelée, nos recettes ont augmenté, avec une utilisation plus importante des moyens dématérialisés, synonyme de gestion simplifiée.
- Pour la première fois depuis plusieurs années, nos recettes sont à la hauteur de nos dépenses. C'est une première étape pour permettre de remonter notre faible trésorerie.
- Merci à chacun pour votre attention aux dépenses, et pour votre générosité

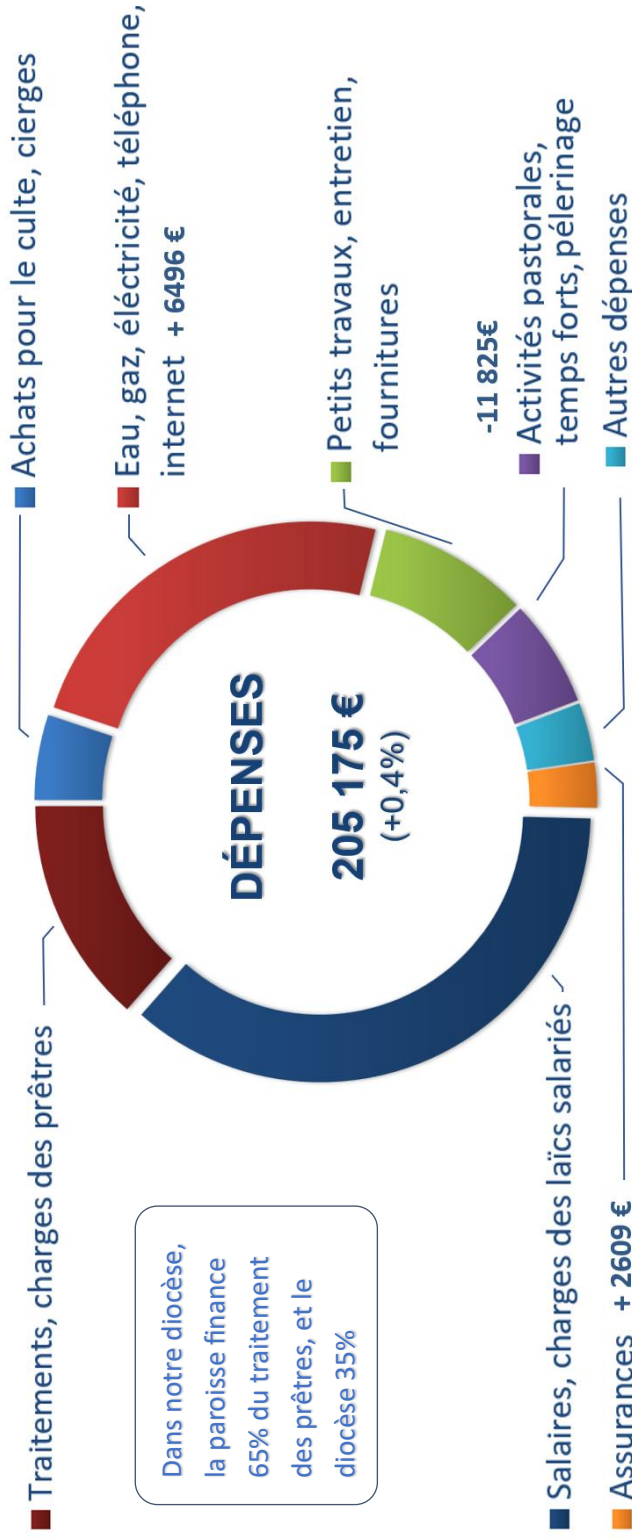
Résultats 2025 – Recettes

(Evolutions par rapport à 2024)



Résultats 2025 – Dépenses

(Evolutions par rapport à 2024)



Comment participer ?

La **quête** est la première source de revenus de notre **paroisse**.

Elle finance toutes les dépenses de fonctionnement du groupement (activités pastorales, achats pour la liturgie, traitements et salaires, énergies, entretien...). Il existe 3 possibilités pour donner (classées ici par ordre de préférence pour la paroisse) :

1



Avec votre smartphone, grâce à l'application La Quête (qui fonctionne à nouveau !)

2



Par carte bancaire ou smartphone avec les paniers connectés qui circulent pendant les célébrations

3



En espèces dans les paniers qui circulent pendant les célébrations.



Il est aussi temps de penser au **Denier** de l'Église : n'attendez pas le mois de décembre

Le Denier est la principale ressource de l'Église **Diocésaine**. Vos dons rendent possible l'accompagnement des fidèles, les travaux importants dans les lieux de cultes, les grands projets d'évangélisation et la formation des prêtres de demain.



En cas de question, n'hésitez pas à contacter le CPAE : vp_cpae@marly-catholique78.fr